

Déclaration liminaire au CDEN du 21 avril 2020

Chers tous,

Une déclaration liminaire confinée, c'est 3 minutes :

- Pour reconnaître l'investissement de tous les personnels dans la situation inédite que nous vivons et qui a demandé des efforts phénoménaux d'innovation et d'adaptabilité.

Cette séquence aura été le test grandeur nature d'un projet éducatif, la co-éducation qui s'appuie sur une étroite collaboration entre parents et enseignants autour des jeunes et des enfants. La crise sanitaire avec son corollaire le confinement a mis en avant les rôles respectifs de chacun : la noblesse du métier de professeur et l'implication significative des parents, loin d'être démissionnaires. Sans oublier les enfants qui très fièrement ont pu former certains enseignements aux usages des plateformes collaboratives et réseaux sociaux.

Une déclaration liminaire confinée, c'est aussi 3 minutes :

- Pour regretter que trop de conseils de classe de 2^e trimestre se sont tenus en faisant totalement abstraction de l'avis des parents et de leurs délégués, en contradiction avec les textes existants et les directives ministérielles et académiques.

La FCPE demande donc que, tout comme l'organisation du CDEN de ce jour, les instances du 3^e trimestre telles que conseils d'école, conseils d'administration et conseils de classe puissent se réunir en audio ou visioconférence en présence de tous les élus et représentants.

Une déclaration liminaire confinée, c'est encore 3 minutes :

- Pour observer que la « continuité pédagogique » a été mise en place de façon disparate. Les moyens mis à disposition des familles sont très différents d'un territoire, d'une académie, d'un département, d'une classe, à l'autre. La fracture numérique ainsi brutalement révélée vient renforcer les difficultés scolaires et sociales de trop nombreux élèves déjà éloignés de l'école.

La FCPE demande qu'aucun jeune ne se retrouve au bord du chemin. Pour cela, nous souhaitons notamment que l'institution scolaire et l'ensemble de ses acteurs fassent preuve de bienveillance et s'adaptent afin que les élèves ne soient pas lésés. Nous redemandons le principe du zero notation durant la période de confinement.

Une déclaration liminaire confinée, c'est 3 minutes :

- Pour revenir à l'ordre du jour et s'étonner qu'en cette période on puisse évoquer ne serait ce qu'une fermeture de classe. Il faut prendre en compte

- Les éventuelles difficultés de finalisation des inscriptions pour certaines familles (projets de déménagements suspendus, etc.)
- le « ratrapage » des compétences de la maternelle à la terminale, qui devra être personnalisé et ne pourra s'effectuer dans des classes à effectif trop chargé
- le traumatisme lié à la pandémie et à la fermeture des établissements pendant de longues semaines.

Enfin, une déclaration liminaire confinée, c'est 3 minutes :

- Pour demander que soit inscrite en questions diverses, la question de la reprise progressive à partir du 11 mai. Il serait en effet dommage de ne pas discuter de la stratégie à adopter devant notamment

les executives des écoles maternelles et primaires ainsi que des collèges.

La FCPE quant à elle se positionne pour une réouverture au cas par cas en demandant que toutes les assurances soient données aux familles sur des conditions de reprise des cours qui garantissent la **protection sanitaire** des élèves, de leurs proches et de tous les membres de la communauté éducative (organisation des transports scolaires, des salles de classe et des sanitaires, de la restauration, des internats, la mise à disposition de masque, de gel hydroalcoolique, de savon etc.). La santé est un bien précieux qui doit faire l'objet de mesures claires.

Nous vous remercions de votre attention et comptons sur vous !